

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 486

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La grande peur des écrivains

Encore l'initiative atomique.

Le "Groupe d'Olten" (écrivain dissidents de la Société suisse des Ecrivains) lance un appel : "La Suisse doit décider aujourd'hui, si elle veut franchir définitivement le seuil qui mène à la technologie atomique en grand (*zur atomaren Grosstechnologie*) : multiplication des centrales A, et par la suite, inévitablement, "super-centrales" (*Schnelle Brüter*).

"Le danger de pollution radio-active aiguë en même temps que de lésions génétiques à long terme contraindra cette technologie à prendre des mesures de sécurité extraordinaires : en effet, des actes de violence dus à des terroristes politiques, pas plus que des accidents d'exploitation, ne sauraient être écartés.

"C'est pourquoi, un contrôle sans faille des faits et gestes (*Lebensführung*) et des convictions (*Gesinnung*) de tous ceux qui auront à faire de près ou de loin avec les centrales atomiques et avec les poubelles atomiques, s'avèrera indispensable. Plus nombreuses les centrales, plus large le cercle de ceux qui devront être astreints à vie à une surveillance (policière). La conséquence en sera que s'étendra toujours plus le domaine du "strictement confidentiel", de la surveillance policière, de l'espionnage mutuel, aux dépens de la libre information et du libre échange d'opinions. Plus encore, pour des raisons de sécurité, le droit de grève devra être aboli dans les centrales nucléaires et même dans une large mesure, pour les entreprises appelées à faire des livraisons aux dites centrales.

"Avec l'inévitable démantèlement des libertés garanties par la constitution, la technologie atomique en grand (*atomare Grosstechnologie*) met en échec l'évolution vers plus de démocratie et vers un meilleur contrôle démocratique.

"De telles perspectives nous effrayent. Trop souvent, dans ce domaine, nous avons été

trompés (*belogen*) par les politiciens et les technocrates. Leur discours nous rend méfiant. Un concept comme celui de "désaffection" (*Entsorgung*) des poubelles atomiques dissimule volontairement le fait que des déchets atomiques hautement radioactifs (*höchstgründig*) en quantités impossibles à déterminer, seront transmis aux générations futures comme une source de perpétuelle angoisse. Si par exemple la durée nécessaire pour que des déchets de plutonium perdent la moitié de leur radioactivité est de 24 000 ans, cela signifie ni plus ni moins que cette radioactivité ne descendra au 32e acceptable de sa force primitive qu'après 120 000 ans.

"Au jour d'aujourd'hui, personne n'est en mesure d'assumer l'escalade menant à la technologie atomique en grand : trop de problèmes subsistent, qui n'ont pas reçu le plus petit début de solution et à la solution desquels la survie de l'humanité est liée. Or des solutions de remplacement, d'autres possibilités, n'ont été jusqu'ici qu'insuffisamment étudiées.

"L'initiative antinucléaire (*Atomschutz-Initiative* : pour la protection contre l'atome) demande que la population intéressée puisse donner son avis dans le cas de toute nouvelle construction de centrales nucléaires. Il nous paraît que dans un pays démocratique, et à propos de projets aussi controversés, une telle exigence ne saurait être ignorée. Et c'est pourquoi nous recommandons à tous nos concitoyens un *OUI* à l'initiative."

J.C.

CARTELS

Brown Boveri au Brésil : le côté pile d'une industrie d'exportation

La densité des réseaux d'accords et de compllicités commerciales entretenus dans le monde entier par l'Association internationale d'électricité (IEA) qui, par le biais de cartels spécialisés (voir DP 484), impose systématique-

ment ses marges bénéficiaires et sa technologie importée à ses "partenaires" (souvent en voie de développement) impose une riposte. Voilà dirait-on, le b-a ba du jeu sain de la libre concurrence, fût-ce à l'échelle planétaire ! C'est du Brésil que sont parvenus dans notre pays les derniers échos de cette lutte implacable du colonialisme électrique pour imposer sa loi. Le Brésil, terre d'élection de l'expansion des géants industriels mondiaux de tous ordres. En 1974, donc, on apprenait que Brown Boveri venait d'être acquittée lors d'un procès retentissant qui l'opposait à une entreprise brésilienne spécialisée dans la production, l'importation et l'exportation de diverses installations électriques. Au siège suisse de BBC on poussait alors un soupir de soulagement : la filiale brésilienne était sortie indemne d'un affrontement judiciaire long et coûteux, malgré l'énorme documentation à charge réunie contre Brown-Boveri. Il serait illusoire de refaire ici le travail du Conseil administratif de défense économique du Brésil responsable de l'"instruction" ! Il faut savoir cependant qu'il ne s'agissait là que d'un épisode parmi d'autres de la prise de contrôle du marché électrique par l'IEA, à travers l'un de ses membres, choisi comme "fighting leader" (chef de combat), BBC.

Quelques exemples caractéristiques du climat

économique qui a présidé à l'arrivée au pouvoir sans partage -- ou presque -- de l'électrocartel mondial au Brésil :

Première étape : la "déstabilisation" des rivaux indigènes. Une série de pannes techniques dont l'origine reste obscure afflige l'industrie électrique. Ainsi lorsque General Electric livre en 1965 des laques isolantes qui fondent 48 heures après la mise en service des installations. Dommages importants à des turbogénérateurs coûteux. Dommages importants également pour des moulins à sucre touchés dans leur propre centrale électrique (les arrivages de cannes s'ammoncelent dans les cours). Dans le même temps mais dans un autre secteur, des constructeurs d'appareils de télévision reçoivent de leurs fournisseurs des pièces